

Vers une typologie des futurs

In Le futur : une notion temporelle que les langues construisent avec de l'aspect,
Le futur, (Louis Begioni éd.), Presses Universitaires de Cluj (Roumanie), 2013

PREPUBLICATION

Nicolas Tournadre ¹

Dans le cadre de cet article, nous allons examiner divers types de futur envisagés dans leurs relations avec les autres temps, modes et aspects grammaticaux. L'objectif de cet article est de contribuer à l'élaboration d'une typologie des futurs existant dans les langues naturelles.

1. Remarques préliminaires à propos des temps verbaux

La plurifonctionnalité et la polysémie des marques grammaticales constituent toujours un enjeu théorique pour la linguistique contemporaine. Dans certains domaines comme, par exemple, ceux de la morphologie casuelle ou des temps verbaux, la plurifonctionnalité et la polysémie grammaticales posent des problèmes qui vont bien au-delà de l'étiquetage des formes et concerne *in fine* la conceptualisation même du signifié grammatical.

Il semble que l'étiquetage traditionnel des temps verbaux, dont la linguistique moderne n'a jamais pu totalement se libérer, contribue largement à perpétuer la conception erronée consistant à attribuer aux formes verbales des sens « monolithiques ». Ainsi l'étiquette 'présent' en français concourt à ancrer l'idée que la forme verbale ainsi qualifiée véhicule *essentiellement* un sens lié au présent. Or cette forme peut non seulement véhiculer le présent mais aussi le futur et dans un bon nombre de cas le passé. En outre, elle véhicule en plus du temps, une représentation aspectuelle et modale. Ce qui vient d'être dit à propos du présent est valide pour la plupart des formes temporelles du français et plus généralement pour les temps verbaux de nombreuses langues du monde.

Cette *conception multiparamétrique* des temps verbaux rejoint celle élaborée par Wilmet (1997: 329) : "Chaque tiroir [verbal] s'attache une formule qui combine une variable modale avec une variable temporelle et une variable aspectuelle." Gosselin (2005) ou encore Tournadre (2004, 2009) ont exprimé des positions très proches. ²

En outre, il existe une *interdépendance entre les trois composantes* temporelles, aspectuelles et modales : "Le signifié du temps ne peut être appréhendé que dans sa relation aux autres composantes aspectuelles et modales du TAM".. En d'autres termes, la modification d'une variable (temporelle, aspectuelle ou modale) due notamment à un changement de perspective ou à un contexte particulier a des conséquences sur l'interprétation des autres variables. Les valeurs des temps, des aspects et des modes grammaticaux dépendent aussi souvent de l'Aktionsart du verbe, comme nous l'avons montré dans le cadre du modèle Configuration et Perspective (Tournadre, 2004 ; Tournadre et Cadiot, à paraître).

Enfin, les systèmes TAM présentent en générale une *asymétrie entre le passé et le futur*. Comme l'a montré Comrie (1985), les temps du futur sont généralement moins nombreux que ceux du passé: "The more prolific sets of distinctions are more widespread in the past than in the future, in accord with the general tendency of languages to have a better developed past than future systems". Mais cette asymétrie entre le passé et le futur ne se résume pas à la différence entre le nombre des

¹ Université de Provence et CNRS (Lacito)

² Dans une telle approche, les débats concernant la nature temporelle ou modale du futur deviennent caduques.

paradigmes verbaux. Elle implique aussi qu'ils ne présentent pas les mêmes oppositions. Cela s'explique aisément par des raisons d'ordre cognitif. Le locuteur n'a pas le même type d'accès aux procès futurs et passés.

2. Futurs déictiques et futurs relatifs

Selon la définition canonique des temps déictiques, le passé est antérieur au moment de l'énonciation (T_o), le présent est concomitant à T_o , tandis que le futur est postérieur à T_o . Pour qu'une forme verbale dans une langue donnée puisse prétendre à l'étiquette 'futur', il faudrait donc en théorie que cette forme réfère spécifiquement, dans ses emplois non marqués, à un procès postérieur à T_o . Il faudrait en outre que la variable temporelle de ce 'tiroir verbal' (au sens de Wilmet, cf supra) soit considérée comme plus « fondamentale » que les autres variables TAM qu'elle est susceptible de véhiculer. Ce type d'identification n'est pas sans poser de problème et l'étiquetage d'une forme est souvent une question de degré et dépend de l'appréciation de ce sens fondamental. Ainsi par exemple, en hébreu biblique, les formes verbales comportant des indices personnels préfixés servent, dans leurs emplois déictiques, à indiquer le futur, mais elles sont généralement étiquetées comme 'inaccompli'³ car on considère qu'elles indiquent avant tout un inaccompli (passé et présent), le sens du futur n'étant qu'une extension de ce signifié aspectuel. Lorsque l'on a étiqueté une forme comme 'futur' (par exemple selon les critères proposés ci-dessus), il faut encore faire l'inventaire des signifiés potentiels de cette forme, qu'ils soient temporels, aspectuels ou modaux. Il faut notamment tenir compte d'éventuels emplois correspondant à des 'futurs' *relatifs* susceptibles de référer à des événements passés⁴. Examinons quelques exemples.

1) *Aucun des "poilus" internés depuis 14-18 ne survivra.* [à la deuxième guerre mondiale].⁵

L'emploi du 'futur' relatif en (1) indique un procès <postérieur/R⁶> dans un contexte <passé/ T_o >. La souplesse dans l'emploi des temps relatifs et la possibilité de translater les repères varient selon les langues. Le changement de repère peut avoir des incidences sur les autres composantes (aspectuelles et modales) du tiroir verbal.

Dans le cas d'un futur déictique l'énonciateur réalise par exemple *une prédiction*, qui peut, dans certains cas, s'avérer fausse :

2) *il démissionnera demain*

Tandis que dans le cas d'un 'futur' relatif, l'énonciateur affirme un fait qui s'est produit dans le passé mais est postérieur à un repère construit dans le récit.

3) *Il démissionnera le 22 mars 1983 pour protester contre la "parenthèse libérale".*

Le futur déictique est compatible avec une interprétation épistémique et admet donc l'adjonction d'un adverbe indiquant une probabilité :

4) *il démissionnera sans doute/ probablement/ certainement dans quelques jours*

Alors que dans le cas d'un 'futur' relatif, l'insertion d'un adverbe de probabilité devient plus problématique :

5) *? il démissionnera sans doute/ probablement/ certainement le 22 mars 1983.*

On peut encore illustrer cette distinction entre temps déictique et relatif par le 'futur antérieur'.

³ Par opposition aux formes comportant des indices personnels suffixés qui sont appelées 'accompli'.

⁴ Comme nous l'avons montré (Tournadre et Jamborova, 2009), pour décrire un même événement passé en français littéraire, pas moins d'une quinzaine de formes temporelles sont disponibles selon les perspectives temporelle et aspectuelle envisagées

⁵ *Le Monde*, 17 octobre 2003.

⁶ R est un repère différent du moment de l'énonciation T_o .

6) *Si la candidate remporte plus de 50 % des voix, elle aura gagné.*

7) *Au cours de sa carrière, il aura gagné à cinq reprises la Coupe.*

Ainsi en 6) le 'futur antérieur' véhicule dans son acception courante à la fois les traits [<futur/ T_o>, <accompli> et <factuel>]. Tandis qu'en 7) le même 'futur antérieur' véhicule les traits [<passé/ T_o>, <postérieur/R>, <accompli> <bilan> <factuel>].⁷

Nous voyons que la modification d'une valeur temporelle liée notamment à "une translation de repère" a des conséquences importantes sur les valeurs aspectuelles et modales connexes. Ces interactions entre les diverses composantes du TAM posent notamment la question de l'éventuelle hiérarchisation entre les traits temporels, aspectuels et modaux d'un même signifié flexionnel.

3. Langues sans futur grammatical.

D'après Dahl « il est relativement rare pour une langue de n'avoir aucun moyen grammatical pour marquer le futur »⁸. Les langues qui n'ont pas grammaticalisé de forme pour exprimer spécifiquement le futur adoptent diverses solutions pour référer à un procès futur. D'un point de vue typologique, trois types de stratégies sont fréquemment retenues. La notion de futur est véhiculée :

a) par un mode particulier.

Dans ce cas, c'est souvent le mode *irrealis* ou *non factuel* qui est privilégié.

b) par un aspect particulier

La stratégie varie selon les langues. Les aspects *inaccompli* aussi bien qu'*accompli* sont susceptibles de véhiculer un sens futur.

c) par un temps particulier.

Souvent la forme du présent est utilisée pour exprimer le futur. On emploie fréquemment l'étiquette *non passé* dans le cas les procès présents et futurs sont systématiquement marqués d'une même façon.

Illustrons brièvement ces trois cas.

- ♦ (a). Le birman n'a pas grammaticalisé de forme spécifique au temps futur. En birman l'expression du futur est réalisée par un mode *irrealis* (ou non factuel). La marque /me/ marque l'*irrealis* épistémique, l'*irrealis* contrefactuel et, dans certains contextes le futur.

Dans les exemples ci-dessous de Vittrant (2003) :

8) ʔəKu ʔə cheiN `mo`mo sa pha? ne leiN me
 maintenant moment Momo lettre lire AUX:inac.cc PV:prob PVF:IR.ass
 En ce moment, Momo est probablement en train de lire (un texte)

9) `ʔε-di-`ToN-Ka Θu pai?shan loN-loN-lə?-lə? ʃi Khe yiN
 à ce moment-là 3SG argent assez avoir PV:spt si
 ʔeiN wε (lEiN) me
 maison acheter (PV:prob) PVF:IR.ass
 S'il avait eu assez d'argent à l'époque, il aurait (probablement) acheté une maison.

10) `sa Ko `sa me
 manger PTC manger PVF:IR.ass
 (Je) mangerai [c'est sûr]

⁷ Pour des exemples analogues de temps relatifs en anglais et en slovaque, voir Tournadre et Jamborova (2009).

⁸ Extrait du World Atlas of Language Structure. (Ma traduction): <http://wals.info/chapter/67>.

- ♦ (b). L'hébreu biblique fournit un bel exemple de langue qui rend les procès futurs à l'aide de marques aspectuelles.

11) *l'o t'okhlû mi kol 'ets ha-gan* "tu ne mangeras [les fruits] d'aucun arbre du jardin".⁹

La forme *t'okhlû* ne correspond pas à un futur grammatical mais à une forme aspectuelle d'accompli qui est utilisée principalement pour le passé accompli, le présent et ...le futur.

Le vieux slave fournit aussi un bel exemple. En vieux slave, c'est au contraire la forme perfective¹⁰ qui a fonctionné comme futur, catégorie qui était alors absente, comme le rappelle P. Garde (2009) : « Le slave, ayant perdu le futur indo-européen (conservé notamment en lituanien), a connu une période sans futur morphologique, bien attestée par les textes vieux slaves (IX^e siècle). Là l'opposition sémantique : « fait en cours de déroulement / fait prévu dans l'avenir » est exprimée par l'opposition morphologique d'aspect : « présent de verbe imperfectif / présent de verbe perfectif ».

- ♦ (c). Le japonais n'a pas grammaticalisé de forme propre pour le futur. Pour cela il utilise une forme verbale suffixée par RU, souvent étiquetée comme 'non passé' qui s'oppose à TA 'passé'¹¹. Dans l'exemple suivant, le présent générique et le futur sont tous deux marqués par le 'non passé'.

12) *taiyoo-ha higasi-kara nobor-u*
Soleil-TOP est-de se leverDat-Non passé
Le soleil se lève à l'est.

13) *boku-ha asita Tookyoo-ni ik-u*
Je-TOP demain Tokyo-Dat aller-Non passé
Demain, j'irai à Tokyo

Le persan parlé utilise en général la forme du présent pour exprimer le futur. Il existe néanmoins un futur en persan mais son emploi est restreint et souvent associé à une langue soutenue. (voir Lessan-Pezehki, dans ce volume).

4. Morphogénèse du futur

Dans les langues du monde ayant développé un 'futur' grammatical, la morphogénèse des formes a souvent des origines communes. Parmi les sources de grammaticalisation du futur, quatre semblent particulièrement fréquentes :

- la forme est morphologiquement dérivée d'un verbe modal ayant un sens désidératif ("vouloir") ou déontique ("devoir"). C'est le cas du chinois mandarin, anglais, suédois, bulgare, serbo-croate, berbère, roumain, persan, tibétain, etc.
- La forme est dérivée de verbes de mouvement tels que "aller", "venir", etc. C'est le cas en français, anglais, suédois, tibétain, etc.
- La forme est construite à l'aide d'un verbe auxiliaire *avoir* ou *être* et d'une forme nominalisée du verbe. C'est le cas en français, tibétain, russe (pour le futur imperfectif), allemand, etc.
- La forme est construite à l'aide d'une préposition du type *pour*, *après*. C'est le cas notamment dans les créoles français.

⁹ Genèse.

¹⁰ Je réserve les termes de perfectif et imperfectif pour la tradition aspectuelle slave (ou des fonctions ayant ce type d'opposition et utilise accompli / inaccompli pour les autres langues.

¹¹ Les choses sont en fait plus complexes. Contrairement à ce que suggère cette étiquette, la forme *-ru* peut dans certains cas être également utilisée dans des énoncés au passé.

Pour d'autres illustrations concernant la grammaticalisation du futur, on peut se référer à Heine et Kuteva (2002). Le site du WALS donne un échantillon de 112 langues sans 'futur flexionnel' contre 110 langues dotées d'un futur flexionnel. Cela suggère que la construction périphrastique du futur est très fréquente.

5. Futurs et graduations temporelles

Contrairement à ce que pourraient faire croire l'étiquette répandue de 'futur proche', les degrés d'éloignement dans le temps par rapport au moment de l'énonciation semblent rarement grammaticalisés. On trouve néanmoins dans certaines langues des types de futur liés à un découpage temporel tels que le 'futur hodiernal' (c'est-à-dire un procès qui se produit plus tard dans la journée), le futur 'crastinal' ou 'post-hodiernal', le futur lointain, etc. Ces signifiés grammaticaux semblent plus rarement attestés que leurs homologues dans le passé : 'passé hodiernal' et 'hesternal' ou 'passé ancestral' (voir Comrie, 1985, François, 2003).

François (2003, p 258) mentionne l'existence d'un futur hodiernal en mwotlap, une langue du Vanuatu : "Le futur hodiernal de forme tE ...qiyig effectue globalement les mêmes opérations que le futur tE excepté qu'il désigne un événement futur qui aura nécessairement lieu dans la journée, i.e entre l'instant d'énonciation et le milieu de la nuit suivante".

14) Nek T-et
2sg FUT-voir
« Tu verras bien (un jour ou l'autre pas aujourd'hui). »

15) Nek T-et Qiyig.
2sg FUT-voir Hod
« Tu verras bien (tout à l'heure dans la journée) »

En inuktitut, la forme *laanga* fonctionne comme un futur hodiernal (Hayashi, 2011)

16) Jaan mumi-laanga juq
Jean dance-FUT PART.3s
« Jean va danser aujourd'hui.

Si les futurs impliquant divers degrés d'éloignement sont relativement rares, le 'futur prospectif' semble beaucoup plus fréquent. Il réfère à une situation future construite à partir d'indices présents au moment de l'énonciation. On peut le considérer comme un symétrique du parfait (Comrie, 1976, p. 64). Voici un exemple de futur prospectif en nêlêmwa, une langue de Nouvelle Calédonie (Brill, mode, temps et aspect en Nelemwa).

17) io i uya êna
FUT 3sg arriver maintenant
« Il va bientôt arriver. »

Dans certaines langues, le prospectif semble associé à des traits modaux 'volitifs', 'déontique', etc. (François, 2003). Bien que le prospectif s'ancre dans le moment de l'énonciation, il n'implique aucunement une proximité de l'événement futur auquel il se rapporte (Brill, 2002). Il convient donc de clairement distinguer le prospectif de l'imminentiel. Cette dernière catégorie peut d'ailleurs s'associer aussi bien à un passé qu'à un futur. En français, la locution 'sur le point de' permet de rendre la valeur de l'imminentiel. Voici quelques exemples de l'imminentiel en japonais qui est exprimé par *tokoro-da*.¹²

18) korekara benkyoo-suru-tokoro-da
maintenant études-faire-sur le point de-Cop.
'Maintenant je suis sur le point de me mettre à étudier'.

¹² Les exemples sont empruntés à Satoshi Someya.

19) benkyoo-suru-tokoro-dat-ta

études-faire-sur le point de-Cop.-passé

‘J’étais sur le point de me mettre à étudier (quand il est venu hier).

L'imminentiel peut servir à véhiculer un sens contrefactuel comme dans l'énoncé ci-dessous.

20) moosukoside oboreru tokoro-dat-ta

un peu plus se noyer-Tokoro-Cop.-passé

‘Un peu plus et je me noyais.’ J’ai failli me noyer”.

Le signifié de l'imminentiel n'est pas toujours marqué par une forme spécifique et peut aussi être véhiculé par d'autres marqueurs. Ainsi en persan, il est en général indiqué par l'aoriste (voir Lessan-Pezehki, ce volume).

6. Futurs et modalités

Bien que d'un point de vue notionnel et psychologique, le futur soit toujours incertain, la grammaire des langues est susceptible d'associer au tiroir verbal du futur des modalités très diverses. Dans certaines langues, l'événement encodé au futur est *présenté comme certain* par le locuteur. C'est clairement le cas en français.

21) *Je passerai/ vais passer demain à midi*

Le futur simple avec son caractère programmatique (voir Bottineau, ce volume) tout comme le futur périphrastique permettent au locuteur de présenter par défaut l'événement comme certain, même si bien entendu, un imprévu ou un accident n'est jamais exclu. En utilisant ces formes le locuteur francophone ne laisse aucune place au doute et s'engage à venir. Dans d'autres langues, le futur grammatical peut au contraire présenter l'événement comme plus incertain.

Quoi qu'il en soit, l'association du futur à un mode *irrealis* n'est absolument pas automatique. Mithun (1995: 386) précise qu'avant d'étiqueter un marqueur en tant qu'*irrealis*, il faut fournir des preuves qu'il apparaît en tant que non actualisé (ou non réalisé) dans un ensemble de contextes (contrefactuel, potentiel, épistémique) et pas seulement dans le cas d'un futur déictique.

Le futur peut être associé aussi bien à une modalité *realis* ou factuelle qu'à une modalité *irrealis* ou épistémique. Certaines langues comme le haussa, le créole mauricien ou le tibétain possèdent les deux types de futur. On utilise parfois pour opposer ces deux types les étiquettes de ‘futur indéfini’ (*irrealis*) et ‘futur défini’ (*realis*). Dans sa grammaire du haussa en ligne¹³, Russell G. Schuhe donne le commentaire suivant : “The ‘Indefinite’ Future, like the Future, indicates that the event expressed by the verb will take place at a time later than the moment of speaking but unlike the Future, there is an element of “conditionality” or diffidence attached to it, which one might characterize as an unexpressed “if circumstances permit” or “Lord willing”. Précisons qu'en haussa, les deux types de futur sont marqués par la forme des pronoms ‘sujet’ qui présentent des paradigmes distincts.

En créole mauricien, on rencontre aussi une opposition du type futur défini/ futur indéfini comme l'a rappelé D. Véronique (2009): "Parmi les descripteurs du mauricien contemporain, Baker 1972 attribue à *pou* une valeur de futur défini et à *a* celle d'un futur indéfini, et les classe du côté des marqueurs aspectuels. Moorghen 1972 considère que les marqueurs *pou* et *va* partagent les traits sémantiques (- présent, - accompli) et se différencient par leur degré de "détermination" : *pou* possède le trait (+ détermination) et *va* celui de (- détermination). Selon Moorghen (1972: 109-110), *pou* indique la certitude et *va* la supposition".

¹³ http://www.humnet.ucla.edu/humnet/aflang/hausa/Hausa_online_grammar/

En Caodeng (autre nom : *mtsho-bdun*), une langue rgyalronguique du Tibet oriental, le futur est généralement marqué par le mode *realis* comme l'a montré Jackson Sun (2007), que ce soit pour des prédictions, des avertissements, des prévisions ou des promesses.

Toutefois Jackson Sun (2007, p 808) mentionne aussi l'existence d'un 'futur dubitatif': "this dubitative future construction is employed for instance by a hesitant speaker mumbling to her/himself while weighing up the available alternatives for future action":

22) *ɛ-lɣaʔ* *ə-ʃə-nɛ-rɛvzjaŋ* so: ʔ
 1sg: POSS-enfant IRR1-aller-IRR2-étudier ou : EMPH
ɛ-ʃə-nə-rɛmɛ kə
 IRR1-aller and-IRR2-travailler SFP

« Est-ce que mon enfant ira à l'école ou bien est-ce qu'il travaillera dans les champs ? »¹⁴

L'auteur ajoute : "whereas the ordinary (formally *realis*) future forecasts future situations with full assertive force, the dubitative exists for a diametrically opposed purpose : to indicate means of *irrealis* marking the speaker's indetermination as to which one out of number of alternative situations should be brought into being.

Le tibétain standard ainsi que la plupart des langues tibétiques présente un riche éventail de 'futurs' aussi bien *realis* qu'*irrealis* qui apparaissent sous la forme de suffixes verbaux. Nous allons maintenant évoquer les types de futur compatibles avec des verbes contrôlables : le factuel, l'intentionnel, le bénéfactif et le rémansif, et les illustrer avec des énoncés en tibétain standard.

23) *sangnyin* *yong-gired*
 demain venir- FUT+FACT

L'énoncé (16) peut signifier « X viendra demain » voire dans certain cas « (Je) viendrai demain »¹⁵. Ce 'futur factuel' présente l'événement comme un fait certain. La morphologie verbale apporte une confirmation du caractère factuel. En effet, historiquement le suffixe *gi.red* est formé à l'aide du verbe auxiliaire *red* « être » qui sert à former les formes factuelles aussi bien pour le présent (*gi.yod.red*) que pour le passé accompli (*pa.red*).¹⁶

Si le futur factuel peut s'employer à toutes les personnes, les deux autres futurs 'intentionnel' et 'bénéfactif' sont eux réservés à la première personne 'sujet'¹⁷ et ne sont compatibles qu'avec des verbes contrôlables (ou volitifs).

24) (*nga*) *sangnyin* *yong-giyin*
 (1sg+ABS) demain venir- FUT+EGOintention
 Je viendrai demain.

L'énoncé ci-dessus met en avant l'*intention* du locuteur que l'on pourrait rendre par l'énoncé métalinguistique: « je veux venir demain et donc je viendrai ». Ce futur ne peut apparaître

¹⁴ Notons au passage que les langues rgyalronguiques distinguent d'un point de vue morphologique systématiquement une base futur et une base non-futur. Voir Sun (2000). Je remercie Hiroyuki Suzuki d'avoir attiré mon attention sur ce point.

¹⁵ L'usage du futur factuel est plus rare à la première personne qu'aux autres personnes mais en aucune façon étrange. Il insiste simplement sur le caractère factuel du procès: je viendrai (c'est un fait !). Il peut être favorisé par certaines situations d'énonciation comme l'absence d'intention du locuteur ou bien une assertion forte dans le cas d'un débat avec l'interlocuteur.

¹⁶ Ces formes factuelles s'opposent dans le cadre du système médiatif ou « évidentiel » notamment aux formes sensorielles.

¹⁷ C'est généralement la première personne du singulier (*nga-s*) beaucoup plus rarement celle du première personne duel (*ngagnyis-kyis*), ou 1^{ère} personne du pluriel (*ngatsho-s*).

qu'à la première personne car le locuteur n'a un accès direct qu'à ses propres intentions et ne peut percevoir directement les intentions d'autrui.

L'énoncé (25) est agrammatical car le 'futur intentionnel' est utilisé à la 3^{ème} personne et l'énoncé (26) est impossible car il est employé avec un verbe non contrôlable *na* 'être malade, souffrir'.

25) * *kho(-s)* *rtsampa* *nyo-giyin*
 3sg(-ERG) tsampa+ABS acheter-FUT+ EGO+INT
 Il va acheter de la tsampa.

26) * *nga* *na-giyin*
 1sg+ABS être malade-FUT+ EGO+INT
 Je serai malade (si je mange ça).

Le futur 'bénéfactif' illustré en (20) est restreint à une situation dans laquelle le locuteur se propose d'effectuer une action pour le bénéfice de l'interlocuteur¹⁸. Cette construction est toujours associée à un pronom *nga* 'je' obligatoirement marqué par l'ergatif (même lorsque le verbe est intransitif).¹⁹

27) *nga-s* *sangnyin* *yong-dgos*
 1sg-ERG demain venir- FUT+EGOben
 Je viendrai demain [pour toi]

Le futur 'rémansif' est associé aux suffixes *rgyuyin* et *rgyured*. Il indique que le sujet n'a pas encore effectué l'action mais et va le faire, comme le montre l'énoncé ci-dessous.

28) *nga* *khalag* *za-rgyuyin*
 1sg+ABS nourriture+ABS manger-FUT+REM+EGO

Je vais manger [Je n'ai pas encore mangé mais je vais le faire] ou "il faut encore que je mange".

Outre les types de futur mentionnés ci-dessus, on trouve également une forme fréquente : le futur 'préventif' *-yong* qui est utilisé avec des verbes non contrôlables et attire l'attention de l'interlocuteur sur un risque potentiel.

29) *gzabgzab byas namagtogs* *'dredbrdab* *shor-yong*
 attention faire sinon glissade Vsupp-FUT+PREV
 "Fais attention, sinon tu vas glisser".

Outre les cinq futurs très fréquents que nous venons d'évoquer (factuel, intentionnel, bénéfactif et rémansif et préventif), on rencontre d'autres futurs 'épistémiques' qui réfèrent tous à une action postérieure au moment de l'énonciation mais associée à divers degrés d'incertitude.

Vokurkova (2008) a montré que plusieurs formes de futurs exprimant diverses nuances épistémiques étaient couramment utilisées en tibétain standard. Faute de place, nous n'illustrons ici que l'une d'entre elle, le suffixe *-pa'dug* en l'opposant avec le futur factuel :

30) *char.pa* *btang- gi.red*
 pluie VSupport- FUT+FACT
 Il va pleuvoir [factuel]

31) *char.pa* *btang- pa ('dug)*
 pluie VSupport- FUT+EPI 3+SENS.EV
 Il va probablement pleuvoir [épistémique]

¹⁸ On peut traduire cette forme grammaticale par « je vais faire cela pour vous/toi ».

¹⁹ Bien entendu, il ne peut être employé qu'avec des verbes contrôlables (ou volitifs).

Terminons cette revue des futurs en tibétain standard par la mention du ‘futur autolalique’ attesté en dzongkha, une autre langue tibétique, parlée au Bhoutan. Selon van Driem (1995, p 363), "There is a special future form, the autolalalic future which expresses the intent of the first person. The autolalic future is only used when thinking to oneself in Dzongkha about what one intends to do. The form is never uttered unless one is talking to oneself and is always in the first person singular."

32) *ltama nga za-geno*
 après 1sg+ABS manger-FUT+AUTO
 « Je vais manger plus tard. »

7. Futurs et aspects

De façon générale, les oppositions aspectuelles²⁰ sont, semble-t-il, beaucoup moins marquées au futur qu’au passé.

En français, le futur simple est neutre du point de vue aspectuel. Il n’est *ni accompli, ni inaccompli*. La valeur aspectuelle dépend de la configuration du verbe lexical. Dans les exemples suivants, nous voyons que l’opposition aspectuelle présente au passé se neutralise au futur :

33) *Elle dormait [-acc] quand nous sommes arrivés. > Elle dormira [-acc](=sera en train de dormir) quand nous arriverons.*

34) *La bombe a explosé [+acc] quand on a appuyé sur le bouton. > La bombe explosera [+acc] quand on appuiera sur le bouton.*

Certes, il faut encore mentionner le futur périphrastique "sera en train de" qui a une valeur aspectuelle de progressif et le ‘futur antérieur’. Ce dernier est bien associé à un aspect accompli, mais indique principalement une *antériorité* dans le cadre d’un ordre séquentiel impliquant deux procès comme le montre (35) :

35) *Dès qu’ils auront reçu la lettre de résiliation, celle-ci sera effective.*

La réception de la lettre précède la résiliation.

Il n’y a donc aucune correspondance au futur de l’opposition aspectuelle qui existe au passé entre l’imparfait (inaccompli) et le passé composé (accompli). Hormi les langues slaves en Europe, l’absence d’opposition aspectuelle systématique entre futur accompli et inaccompli est la norme. De façon paradoxale, en hébreu biblique la forme de l’inaccompli, qui sert à marquer le futur, est neutre d’un point de vue aspectuel comme le montrent les exemples suivants :

36) *mi kol ‘ets ha-gan axol t-oxel [INAC] "Tu mangeras/peux manger librement (les fruits) de tout arbre du jardin.".(Genèse 2 :16)*

37) *wa-yyomaru ‘anše yabeš maḥar netse [INAC] ‘ālekam*

« Les habitants de Yabesh répondirent: " demain, nous nous rendrons à vous". (1 Sam 11:10).

En (36) la forme de l’inaccompli est associée à un procès inaccompli tandis qu’en (37) elle apparaît associée à un procès accompli. Le contraste avec la traduction russe qui maintient bien l’opposition aspectuelle fait encore ressortir ce point. En (36) c’est la forme périphrastique imperfective *budeš’ est’* (« tu mangeras ») qui est utilisée tandis qu’en (37) c’est la forme du perfectif *vyjdem* « nous nous rendrons » (Litt : « nous sortirons »). Pour plus de détails, on peut se référer à l’analyse de Kogan et Lezov (2009).

Les langues slaves apparaissent donc atypiques en ce qu’elles opposent systématiquement les aspects *perfectif* et *imperfectif* au futur, comme le montrent les exemples slovaques ci-dessous²¹ :

²⁰ Ici il s’agit essentiellement des aspects « délimitatifs » : perfectif/imperfectif, accompli/inaccompli.

²¹ Exemples empruntés à Jamborova (in Boisserie et alii V, 2009, p.140) et c.p.

38) *Zajtra vstanem* [PERF] *skoro*.

« Demain je me lèverai tôt. »

39) *Celý týždeň budem vstávať* [IMPERF] *skoro*.

« Toute la semaine je me lèverai tôt. »

40) *Matka uvarí* [PERF] *večeru*.

« La mère va préparer le dîner. » (insiste sur la finalité ou le résultat)

41) *Matka bude variť* *večeru*.

« La mère va préparer le dîner. » (insiste sur l'activité).

On remarque au passage que les énoncés perfectifs ne peuvent pas être traduits par des futurs antérieurs français.

8. Conclusions

Nous nous sommes efforcé de montrer qu'il existe de nombreux types de futur à travers les langues. La catégorie de futur au sens grammatical du terme ne peut être correctement appréhendée que dans ses relations aux autres paramètres temporels, aspectuels et modaux.

Références

- Belova, A.G, Kogan L.E, Lezov, S.V, Romanova O.I. – 2009, *Jazyki Mira, Semitskie Jazyki, Akkaskj jazyk, severozapadnosemitskie jazyki*, Rossijskaja Akademija Nauk, Insitut Jazykoznanija, Moskva.
- Boisserie E., Jamborova, D. Kreckova V. 2009, *Parlons slovaque, une langue slave*, L'harmattan.
- Bottineau, D. (à paraître) 'Futur et déflexivité en français et dans d'autres langues (approche contrastive) : le futur « composé », réplique du passé composé ?
- Bres J., 2003, "Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours" in Cahiers de praxématique 41, 55-84.
- Bril, I. 1999, *Mode, temps et aspect en nêlémwa* — Actances 10, 47-66
- Comrie, B.– 1985, *Tense*, Cambridge University Press.
- Comrie, B.– 1976. *Aspect*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Confais, J.-P. –1995 : temps mode aspect. Les approches des morphèmes verbaux et de leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand. PUM.
- Dahl, Östen. 1985. *Tense and aspect systems*. New York: Basil Blackwell.
- Driem, van G. 1996, *Languages of the greater Himalayan Region. Dzongkha*. SAAM, Leiden University
- François, A. – 2003. *La sémantique du prédicat en mwotlap (Vanuatu)*. Collection linguistique, Société Linguistique de Paris, LXXXIV, Peeters, Leuven, Paris.
- Garde, P. « Comment se crée un futur : le cas des langues slaves. », Séminaire du Claix, Jeudi 19 novembre 2009, Université de Provence.
- Gosselin, L. 2005, *Temporalité et modalité*, Duculot.
- Hayashi, M. 2011, *The structure of multiple tenses in Inuktitut*, These de doctorat, Université de Toronto.
- Heine B. et Kuteva, 2002, T. *World Lexicon of grammaticalization*. Cambridge University Press.
- Jean, Charles F, *Grammaire hébraïque élémentaire* ; 3ème édition (Paris, Letouzey et Ané, 1950)
- Lawrin E. & Tournadre N., "Quelques observations sur le temps et l'aspect en Langue des Signes Française", in *Volume d'hommages à Claire-Maury Rouan*, Presse Universitaire de Provence.
- Lessan-Pezechki (à paraître) –« Les formes verbales du futur en persan. »
- Mithun M. 1995 "On the reality of irrealty. *Modality in Grammar and discourse*, ed. J. Bybpe and S. Fleishman, 367-388 Amsterdam, John Benjamins.
- Moeschler, J. et alii – 1998, *Le temps des événements, pragmatique de la référence temporelle*, ed. Kimé.
- Recanati, C. et F. – 1999 "La classification de Vendler revue et corrigée", *Cahiers Chronos* 4 (1999) pp. 167-184.

- Sun, Jackson T.-S., 2007, "The irrealis category in rGyalrong", *Language & Linguistics* 8(3):797-819.
- Sun, Jackson T.-S., 2000, "Stem alternations in Puxi verb inflection" . *Language & Linguistics* 1.2: 211-232.
- Tournadre, N. – 2004, Typologie des aspects verbaux et intégration à un théorie du TAM, *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, t. XCIV (fasc 1, pp 7-68).
- Tournadre N. et Jamborova D., – 2009, "Taxis : temps déictique, temps relatif, ordre séquentiel" in *actes du colloque „Románske štúdie: súčasný stav a perspektívy“* [Études romanes : situation contemporaine et perspectives], 26. - 27. marca 2009 v Banskej Bystrici *Studia Romanistica Beliana*. Banská Bystrica, p. 458-466.
- Tournadre , N. et Cadiot, P. (à paraître) "La défektivité du TAM dans les énoncés de sens figuré".
- Véronique, G.D. 2009, "L'expression du futur dans les créoles français", in *Le futur*, *Faits de Langue* 33
- Vokurkova, Z. 2008, *Epistemic modalities in Spoken Standard Tibetan*, Thèse Paris 8 et Université Charles de Prague.
- Vetters, C. et E. Skibinska (1998): "Le futur: une question de temps ou de mode? Remarques générales et analyse du «présent-futur» perfectif polonais", in A. Borillo, C. Vetters et M.Vuillaume (éds.): *Regards sur l'aspect III*, Rodopi, Amsterdam, 247-26
- Weingreen, J. 1984 *Hébreu biblique*, Beauchesne. prem. ed. 1939.
- Wilmet, M. 1997, *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve: Duculot, Hachette Supérieur.